

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
LE LUNDI 12 février 2018
AU CENTRE DE DOCUMENTATION

Présences :

Basque	Jasmine	parent
Bolduc	Jocelyn	parent
Bourdeau	Geneviève	directrice
Clouston	Fanny	soutien
Gosselin	André	président et substitut au comité de parent
Lafleur	Jean-Marc	parent
Lemay	François	enseignant
Lianos	Panagiota	enseignante
Malabossa	Caroline	enseignante
Rouleau	Jean-Nicolas	enseignant
Tessier	Brigitte	professionnelle
Thériault	André	membre de la communauté
Tourangeau	Annie	secrétaire de gestion

Absence :	Guimond	Lucie	parent
	Guy	Audrey	vice-présidente du conseil-élève
	Lauzon	Julie	parent et représentante au comité de parent
	Robitaille	Chloé	présidente du conseil-élève

Invités :	Gionet Catherine	direction adjointe
------------------	------------------	--------------------

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du lundi 12 février 2018® (1) 5 min.
4. Procès-verbal de la séance du mardi 12 décembre 2017 10 min.
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 12 décembre 2017® (1)
 - 4.2. Suivi du procès-verbal du mardi 12 décembre 2017
 - 4.3. Calendrier des rencontres
5. Période de questions du public 2 min.
6. Points pour approbation - PST
 - 6.1. Activités éducatives 2017-2018® (2) 5 min.
 - 6.2. Activités de financement et de sollicitation 2017-2018® (2) 5 min.
7. Points de consultation – CSSMI 10 min.
 - 7.1. Politique de communication
8. PEVR : Plan d'engagement vers la réussite (collecte d'information) (1) 75 min.
9. Maquette de cours 2018-2019 60 min.
10. Budget révisé 2017-2018 10 min.
11. Choix de cours 2018-2019 et frais reliés 15min.
12. Information du président du conseil d'établissement 5 min.
13. Information du représentant au comité de parents 5 min.
14. Information du président du conseil des élèves 5 min.
15. Information de la direction 5 min.
16. Divers sujets 5 min.
17. Levée de l'assemblée® 2 min.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le jeudi 1er mars 2018 à 19 h.

1. Ouverture de la séance

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19 h 02. Le président du conseil d'établissement, M. André Gosselin, souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification des présences et constatation du quorum

Mme Geneviève Bourdeau souligne la présence de la direction adjointe, Mme Catherine Gionet responsable de la 1^{re} et CSP.

3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du lundi 12 février 2018

CE 17/18-1214	<i>Des modifications sont apportées à l'ordre du jour soit de devancer le point 9. MAQUETTE DE COURS 2018-2019 au point 6., le point 8. PEVR : PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (COLLECTE D'INFORMATION) au point 7. et de remettre le nouveau point 12. Budget révisé 2017-2018 au prochain CÉ.</i> <i>IL EST PROPOSÉ par Mme Panagiota Lianos d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.</i> <i>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</i>
CE 17/18-1215	4. Procès-verbal de la séance du mardi 12 décembre 2017 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 12 décembre 2017 <i>IL EST PROPOSÉ par Mme Panagiota Lianos d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017 tel que modifié.</i> <i>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</i> 4.2 Suivi du procès-verbal du mardi 12 décembre 2017 <i>Mme Geneviève Bourdeau informe les membres du conseil d'établissement qu'il n'y a aucun point en suivis au procès-verbal du mardi 12 décembre 2017.</i> <i>Possibilité d'annuler le prochain conseil d'établissement prévu le jeudi 1^{er} mars 2018 et de remettre le point 12. Budget révisé au conseil subséquent.</i> 5. Période de questions du public <i>Il y a 4 enseignants présents à titre de représentant du public. Sont nommés, Mme Élizabeth Patenaude, Mme Karyne Régimbal, M. Richard Ouimet et Mme Lina Almeida.</i> <i>Ces enseignants font part de leur demande aux membres du conseil afin de retirer l'offre en anglais enrichi pour tous les niveaux scolaires pour la maquette de cours 2018-2019.</i> 6. 9. MAQUETTE DE COURS 2018-2019 <i>Monsieur François Lemay demande au président que Mme Karine Régimbal, agisse à titre de personne ressource pour ce point. Le président autorise la demande.</i> <i>La direction présente les étapes de consultation à ce jour ainsi que le principal enjeu du projet de maquette de cours pour 2018-2019, soit le refus de l'assemblée des enseignants de maintenir l'offre en anglais enrichi pour tous les niveaux. Elle précise que pour tous les autres changements proposés, l'assemblée des enseignants était favorable aux propositions.</i> <i>La direction, Mme Geneviève Bourdeau présente le détail des changements pour le projet de maquette de cours 2018-2019. La maquette proposée comprend cinq changements principaux, notamment l'ajout d'un projet 15 ans ainsi que le programme de formation sur les métiers semi-spécialisés (FMS).</i> <i>De nombreux échanges ont lieu, les enseignants font part aux membres de leur point de vue qui soutient leur demande de retirer l'offre en anglais enrichi pour tous les niveaux scolaires. La personne-ressource fournit plusieurs informations et répond aux questions des membres.</i> <i>Pour sa part la direction présente aux membres son point de vue, soit l'importance de maintenir l'offre de services en anglais enrichi à la Polyvalente Sainte-Thérèse.</i> <i>La direction propose d'ouvrir au plus un groupe par niveau avec un indicateur de prédicteur de réussite modifié à 80% tout en considérant la recommandation des enseignants en autant qu'elle soit effectuée</i>

dans l'intérêt des élèves et leurs parents et selon leurs capacités et leurs besoins. La direction propose également de modifier les guides de choix de cours pour refléter aux élèves et aux parents les différences entre le programme de base et le programme enrichi qui sera effectué notamment à partir des propositions des enseignants. Ces propositions sont appuyées par les membres.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Marc Lafleur d'adopter la maquette de cours proposée en intégrant les propositions de la direction, soit d'ouvrir au plus un groupe par niveau avec un indicateur de prédicteur de réussite modifié à 80% tout en considérant la recommandation des enseignants en autant qu'elle soit effectuée dans l'intérêt des élèves et leurs parents et selon leurs capacités et leurs besoins.

Avant de passer au vote, il y a eu des questionnements puisque les enseignants ont été informés que la direction a rencontré individuellement deux membres de soutien et professionnel siégeant sur le CÉ. Il est soulevé que cette pratique ne permet pas aux enseignants d'obtenir la même tribune. Il a été confirmé par ces deux membres et la direction qu'elles ont été rencontrées par Mme Bourdeau avant la tenue du CÉ.

La maquette de cours 2018-2019 est adoptée à la majorité des membres présents et ayant droit de vote par le conseil d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse.

CE 17/18-1216

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

7. 8. PEVR : PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (COLLECTE D'INFORMATION) ⁽¹⁾

Dans le cadre d'une vaste collecte d'information de la CSSMI pour le plan d'engagement vers la réussite (PEVR), les membres du conseil participent à un sondage en ligne. La direction présente à l'écran un sondage en ligne afin d'évaluer les enjeux pour les prochaines années scolaires. Divers buts sont visés par cet exercice:

- L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans ;*
- L'amélioration de la maîtrise de la langue française*
- L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes ciblés, particulièrement les élèves HDAA*
- L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire*
- L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle*

La direction présente aux membres les priorités obtenues à la suite des votes individuels des membres.

La direction informe les membres qu'elle fournira comme convenu les priorités ainsi dégagées au plus tard le vendredi 23 février à la CSSMI.

8. Points pour approbation – PST

8.1. Activités éducatives 2017-2018® ⁽²⁾

Mme Geneviève Bourdeau présente les nouvelles activités ajoutées à la programmation depuis le dernier conseil.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Marc Lafleur d'accepter les nouvelles activités éducatives telles que présentées.

CE 17/18-1217

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2. Activités de financement et de sollicitation 2017-2018® ⁽²⁾

Mme Geneviève Bourdeau présente une nouvelle activité de financement prévue cette année. Le financement recueilli, pour le projet intégrateur en 5^e secondaire, sera distribué à l'organisme « Opération enfant soleil ».

IL EST PROPOSÉ par M. Jocelyn Bolduc d'accepter l'activité de financement telle que présentée, toutefois il est recommandé d'avoir une supervision à l'école pour être conforme avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

CE 17/18-1218

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. Point de consultation – CSSMI

9.1 Politique de communication

Dans le cadre de la consultation sur la révision de la Politique de communication (ACC-08), nous invitons les membres du conseil à utiliser une grille-réponse afin de faciliter la synthèse des avis et des commentaires. La révision porte sur les points suivants :

- *Le contexte;*
- *Le cadre légal et règlement;*
- *Les principes directeurs et les objectifs;*
- *Les secteurs de la communication;*
- *Les publics cibles;*
- *Les rôles et les responsabilités;*
- *Les moyens de communication;*
- *La communication en mesure d'urgence ou en gestion de crise;*
- *Les dispositions générales d'application;*
- *Le mécanisme de révision.*

Deux modifications ont été soulevées. Au point 3.2, le libellé devrait se lire comme suit : «Assurer une circulation efficiente et efficace de l'information». Et, au point 6, la phrase devrait se lire comme suit : «le devoir de réserve des informations sensibles envers la Commission scolaire...», la loyauté à ses élus fait référence au code des commissaires.

Cette consultation sera envoyée à la CSSMI au plus tard le vendredi 23 février 2018.

10. PEVR : PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (COLLECTE D'INFORMATION)⁽¹⁾

Ce point a été traité au point 7.

11. Maquette de cours 2018-2019

Ce point a été traité au point 6.

12. Budget révisé 2017-2018

Ce point a été reporté au prochain conseil d'établissement.

13. Choix de cours 2018-2019 et frais reliés

Mme Geneviève Bourdeau informe les membres que la période de choix de cours débutera le lundi 19 février 2018 auprès de tous les élèves. Les parents recevront le formulaire à signer durant la semaine de la relâche scolaire ayant lieu du 5 au 9 mars 2018.

Aussi, cette année dans le cadre de l'action collective sur les frais exigés aux parents, une lettre d'engagement aux parents sera jointe au formulaire de réinscription pour les élèves qui auront choisi des options ou un programme qui vont au-delà du programme de formation de l'école québécoise.

14. Information du président du conseil d'établissement

Aucun sujet n'est apporté.

15. Information du représentant au comité de parents

Aucun sujet n'est apporté.

16. Information du président du conseil des élèves

Aucun sujet n'est apporté.

17. Information de la direction

La direction en profite pour présenter un modèle de message aux parents toujours en lien avec l'action collective qui fait état des risques financiers pour l'ensemble des établissements de la commission scolaire de même qu'une modification importante de l'école publique tel que nous la connaissons aujourd'hui en regard des sorties et des activités pour les élèves.

À la lecture de la lettre, les membres recommandent de ne pas divulguer la lettre et ils ne souhaitent pas transmettre cette missive à l'ensemble des parents de l'école.

18. Divers sujets

Aucun sujet n'est apporté.

19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Mme Panagiota Lianos de lever l'assemblée. Il est 22 h 22.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le prochain conseil d'établissement est prévu le jeudi 1^{er} mars 2018 à 19 h, à moins d'une annulation.

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE

André Gosselin

Annie Tourangeau